



**Discours du Grand Maître du Grand Orient de France, Georges SERIGNAC
prononcé au Mur des Fédérés le 1^{er} mai 2023**

Monsieur le Maire du XX^e arrondissement,
Mesdames et Messieurs les Élus,
Mes Très Chers Frères et Sœurs Conseillers de l'Ordre du Grand Orient De France,
Mes Très Chers Frères Passés Grands Maîtres du Grand Orient De France, Patrick Kessel, Philippe Guglielmi, Guy Arcizet,
Ma Très Chère Sœur Amande Pichegru Grand Maître du Droit Humain,
Ma Très Chère Sœur Catherine Lyautey Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France,
Mon Très Cher Frère Bernard Decokker-Suarez Grand Maître de la Grande Loge Mixte Universelle,
Mon Très Cher Frère représentant Christiane Vienne Grand Maître de la Grande Loge Mixte de France qui ne peut être présente,
Mes Très Chers Frères et Sœurs Dignitaires des Obédiences amies,
Mes Très Chères Sœurs, mes Très Chers Frères,
Chers amis,

Qui nous faites l'honneur, l'amitié de partager cette commémoration,

Notre rassemblement en grand nombre, en ce lieu et en ce jour, témoigne de notre engagement commun.

Comme chaque année, depuis 1998 à l'initiative de notre regretté Très Cher Frère Jean-Michel Rosenfeld disparu récemment, et du Passé Grand Maître Philippe Guglielmi, présent à nos côtés, nous rendons hommage ici, au Mur des Fédérés, sur le lieu même de leur exécution, au courage et à la détermination des hommes et des femmes, qui ont été jusqu'au sacrifice de leur vie, pour servir leur idéal d'une société meilleure, plus juste.

Autant par ce qu'elle fut que pour ce qu'elle a fait naître dans la conscience collective, par la brutalité de la répression dont elle fut victime, la Commune reste un épisode exceptionnel et particulier de notre Histoire.

L'empreinte de ces 72 jours reste ineffaçable dans l'Histoire de notre pays, dans celle de la République, dans celle de la franc-maçonnerie française.

Dans l'Histoire de France, la Commune est une des dernières et plus fortes secousses du conflit révolutionnaire de 1789. La violence meurtrière de la semaine sanglante imprègne depuis la nation de manière indélébile.

Dans l'Histoire de la République, elle constitue une étape déterminante de sa construction.

En effet, ces quelques semaines furent le cadre d'un soulèvement authentiquement populaire et profondément républicain, dont les lois et propositions furent le terreau fertile de la future République.



La Commune voulait bâtir une société dans laquelle une plus juste distribution des richesses serait le résultat d'une solidarité effective, une société fondée sur la philosophie des Lumières, une société qui émanciperait les êtres humains de toute tutelle dogmatique.

Il est significatif que l'un de ses premiers décrets fut celui qui supprimait le budget des cultes et instaurait la séparation de l'Église et de l'État.

Avec lui, la laïcisation de l'École, gratuite et obligatoire, assurait l'accès généralisé au savoir pour tous et toutes, l'égalité des droits des femmes et des hommes occupant une place majeure dans le programme de gouvernement de la Commune.

Si, selon Marx, « *L'œuvre première de la Commune, ce fut son existence même* », elle fut bien plus que cela.

À la laïcité, à l'égalité femmes-hommes, à l'instruction publique gratuite et obligatoire, à la primauté de la justice sociale, elle ajoutait une pratique démocratique horizontale inédite et restée éphémère, associant la population à la prise de décisions, pratique qui, un siècle et demi plus tard, trouve un certain écho aujourd'hui.

La Commune s'inscrit également de manière forte dans l'Histoire de la franc-maçonnerie française pour de multiples raisons, autant externes qu'intrinsèques. Elle reste un moment très particulier dans la cristallisation de l'interprétation française de l'idée maçonnique, consacrant son engagement dans la cité.

Dans une période qui restera exceptionnelle, la visibilité délibérée des francs-maçons dans les événements de la Commune, traduit l'évolution propre de la franc-maçonnerie française depuis son apparition dans le sillage immédiat de la franc-maçonnerie britannique, au début du XVIII^e siècle.

Fille des Lumières, la franc-maçonnerie française sera une force active de progrès, d'abord pour l'abolition des Ordres et privilèges de l'Ancien Régime, puis en s'engageant clairement pour la République.

La symbiose entre ses racines initiatiques indépassables et son ancrage dans le réel, est le marqueur de sa singularité.

Cet engagement de la maçonnerie se traduit, dans la période bouillonnante de la seconde moitié du XIX^e siècle, en premier lieu, par l'évolution des Loges elles-mêmes. Ainsi, les archives décrivent de plus en plus de planches et débats politiques en Loges, souvent contradictoires et même parfois très vifs.

Engagement qui s'exprime lors de la Commune par le Manifeste de Loges parisiennes, s'adressant aux deux camps pour la fin de la guerre civile, appelant à l'arrêt des combats et de l'effusion de sang. Manifeste qui avait pour devise, « *liberté, égalité, fraternité, solidarité* » et qui fut placardé le 8 avril 1871 sur les murs de Paris.

La volonté profondément maçonnique de rassembler ce qui est épars fut également démontrée par le déplacement officiel de délégations maçonniques à Versailles pour plaider l'arrêt de la répression sanglante. Engagement dont l'expression la plus visible est la présence avec bannières et décors dans les défilés, dont celui du 29 avril 1871 rassembla 10 000 francs-maçons et Communards.



De nombreux francs-maçons iront au bout de leur engagement au péril de leur vie, affrontant les combats et les barricades, avec, face aux fusils versaillais leurs sautoirs pour seuls boucliers, et leurs convictions pour seules armes.

Devant un pouvoir aux abois et prêt à tout, y compris le pire, tirer sur son peuple, les tentatives d'apaisement seront malheureusement toutes vaines, et la semaine sanglante comptera plusieurs dizaines de milliers de morts. Des milliers de Communards seront également emprisonnés et déportés avec parmi eux, de nombreux francs-maçons qui, pour la plupart, ne retrouveront liberté et reconnaissance que bien plus tard, en 1879, avec la République retrouvée.

Beaucoup poursuivront alors sous d'autre forme leur engagement maçonnique et républicain.

Parmi eux, ce matin avec nos frères et sœurs des Obédiences amies, nous avons honoré la mémoire de, Georges Corneau, Félix-Aimé Pyat, Émile-François-Désiré Eudes, Louise Koppe, et Paul Lafargue, dont nous avons voulu souligner la dimension mutualiste, sociale et solidaire de l'engagement.

La solidarité est, en effet, un pilier essentiel de la franc-maçonnerie.

Elle est également féconde de l'idée républicaine, car elle est, avec la laïcité, une philosophie structurante déterminante de l'organisation de la société, résolument humaniste et installant la citoyenneté au-dessus de toutes les appartenances, religieuses, sociales, identitaires, culturelles, de sexe, de genre ou d'origines, etc. À l'opposé du concept de la « *guerre de tous contre tous* » de Hobbes, la solidarité est « *la République de la main tendue* » selon la formule de notre Frère Léon Bourgeois, père du solidarisme, pour qui « *La République est un État social fondé sur la liberté de chacun et la solidarité de tous* ».

En inscrivant le principe dans la loi républicaine, se réalise l'application du concept philosophique de solidarité et la mise en place de ses modalités d'application concrètes et pratiques.

Seule la loi peut rendre effective la solidarité sociale dans la République, à l'inverse des cultes et des organismes de charité, subjectifs par nature.

« *Cette loi commune à tous les hommes, celle qui commande la vertu et empêche l'injustice* », décrite par Cicéron.

La Loi commune qui, en démocratie, doit refléter les aspirations de la majorité, appliquer ses volontés et respecter sa conscience

La solidarité est l'application collective et impartiale de la fraternité, en dehors de tout choix subjectif. Elle est la réalisation en actes et en gestes de l'Attention à l'autre, au plus démuné, au plus vulnérable et au plus faible, comme à l'opprimé. Elle est l'articulation entre l'intérêt général et la responsabilité individuelle, entre morale personnelle et collective.

La solidarité est un des éléments essentiels de la citoyenneté républicaine. L'oublier peut faire vaciller la République et ces dernières semaines dans notre pays en sont une illustration.

La prise en charge par la collectivité des retraites est un devoir social inclus dans le pacte républicain. Elle permet de concilier éthique de conviction et éthique de responsabilité.



Constituées par les cotisations des nouvelles générations, celles des travailleurs en activité, pour pourvoir aux pensions des plus anciens qui, après une vie de labeur, aspirent au repos, les retraites par répartition sont un des acquis sociaux majeurs de la solidarité.

Les affaiblir ou y renoncer serait un péril pour la République.

La résolution de cette question doit être abordée à l'aune de la solidarité dans toutes ses dimensions, afin d'être la plus juste, la plus équitable, dans son texte, dans son esprit comme dans ses modalités.

La solidarité exprime la fraternité et ne peut donc s'envisager sous l'unique angle des chiffres, qui imposent année après année leur hégémonie froide, décentrent l'humain et l'abaissent.

La solidarité organique noue et fortifie le lien social. Elle forge avec la laïcité, la conscience citoyenne démocratique,

Elle est un déterminant social essentiel qui imprègne profondément la conscience citoyenne républicaine.

En cela, elle est indissociable de la question démocratique. L'actualité l'a également démontré parfaitement.

La définition minimale contestable de la démocratie de Karl Popper, qui la limitait à la seule désignation par l'élection des gouvernants, apparaît désormais obsolète, périmée.

Une demande nouvelle d'expression populaire, une plus large distribution du partage de décisions avec une participation accrue d'un plus grand nombre aux affaires publiques, émerge de plus en plus.

Ainsi, ces dernières années, de nombreux mouvements aux formes inédites ont été les premiers indicateurs de cette tendance. Nuit debout, Occupy Wall street, le mouvement des indignés et bien sûr les Gilets Jaunes ont exprimé un désir de démocratie intégrale souligné par le refus de désigner des représentants.

Ce dernier point ayant d'ailleurs entraîné leur dissolution, car bien que la critique de la représentativité soit une constante démocratique depuis le Tiers État, il semble que même une démocratie intégrale ne puisse se soustraire à la délégation.

En cela, la Commune fut un moment démocratique fondateur et peut-être inspirant.

Alors que les pouvoirs politique et militaire étaient chassés de la capitale, une forme nouvelle de pouvoir s'organisa localement à l'échelle municipale.

Le peuple put s'exprimer dans une dimension véritablement horizontale de la démocratie, permise par une représentation particulièrement encadrée et contraignante (Mandats non libres, courts et révocables, rotation et salaires sans excès des représentants, etc.).

« *Vous désignerez ainsi des mandataires qui ne se considèreront jamais comme vos maîtres* ». disait l'Appel du Comité Central de la Commune de 1871 aux électeurs de Paris.

Démocratie participative, solidarité et justice sociale, laïcité et Instruction publique pour tous, avec de manière constante et transversale, l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, ces chantiers étaient au cœur du projet et des propositions qui jaillirent lors des 72 jours de la Commune.



150 ans plus tard, ils sont encore inachevés, et même parfois refluent. Les adversaires de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale n'acceptent pas leur défaite. La lutte pour la liberté contre le totalitarisme est encore devant nous.

Ainsi, alors que nos générations pensaient acquise la laïcité depuis 1905, jour après jour se confirme l'obstination des cléricaux illustrée par leur affirmation notoire dès le vote de la loi dite de Séparation « *Nous avons des siècles pour prendre notre revanche et nous savons que nous la prenons toujours* ».

Les offensives anti-laïques, anti-républicaines d'intégristes religieux, catholiques traditionnels, islamistes radicaux ou évangélistes illuminés, se multiplient. Les attentats islamistes qui ont endeuillé notre pays en sont l'illustration meurtrière la plus tragique.

Plus insidieux, on ne compte plus les exemples d'entorses volontaires par idéologie ou doctrine, de détournements et confusions par pusillanimité, ignorance, négligence voire lâcheté, de remise en question par clientélisme électoral, qui sont autant d'attaques contre la laïcité.

Le respect des personnes est volontairement confondu avec celui des philosophies, des croyances et des idéologies, toutes évidemment critiquables et discutables en démocratie. On introduit peu à peu et subrepticement un délit d'offense pour rétablir en le masquant le délit de blasphème, inacceptable dans notre République laïque et recul majeur de la liberté d'expression. Recul que favorise une convergence avec le wokisme et la cancel culture, nouvelle forme de puritanisme et d'ordre moral, liberticides et dogmatiques.

La laïcité est prise en tenaille entre racisme et xénophobie d'extrême droite d'une part et indigénisme et islam politique d'autre part, aussi attentatoires et dangereux pour nos libertés et aussi anti-républicains les uns que les autres.

Pour servir et défendre la République que nous chérissons, nous devons nous extraire absolument de cette tenaille mortifère pour la laïcité. Ne tombons pas dans les filets provocateurs de la violence verbale délétère. Ne cédon pas à la séduction du mal et de l'emportement.

Construisons et rassemblons ce qui est épars, c'est unies que les forces de la liberté vaincront les totalitarismes, c'est unies qu'elles joueront pleinement leur rôle.

Unies, elles pourront enfin vaincre cette surprenante pesanteur qui maintient encore une influence inadéquate des cultes dans l'élaboration de la loi commune. L'actuel débat sur la fin de vie, en est un exemple saisissant.

Avec près de 90% de personnes favorables à une évolution de la loi Claves-Léonetti, rien ne dit que nous rejoindrons prochainement les États dont la législation sur ce sujet a permis le nouveau droit donné à tous d'être maître de sa fin de vie.

Unies, nous pourrions déconstruire cette déconcertante vision de la laïcité de la jeunesse, perçue à contre-sens comme liberticide et dogmatique, ce qui est un comble.

L'augmentation continue du budget public alloué à l'École privée, financé à 73% par le public, dont l'expression grammaticale oxymorique souligne l'incongruité, façonne un système scolaire à deux vitesses, inégalitaire et discriminant, sans



mixité sociale. Ce qui est à la fois une cause, un effet et un signe de l'ambiguïté du fonctionnement de notre République qui se proclame constitutionnellement indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Il ne faudrait pas que l'ambiguïté précède le renoncement voire la disparition de la laïcité derrière une façade d'illusions, ce qui est déjà pratiquement le cas de l'Hôpital public.

La transmission du savoir et la formation du citoyen sont les missions de l'Instruction publique disait déjà Condorcet, et il est primordial d'en rétablir toute la grandeur, l'ambition et l'effectivité pour consolider et poursuivre l'édification de la république laïque.

C'est de l'instruction publique, du service public de l'Éducation dans son ensemble, que dépend l'avenir de la république.

La république laïque dont la loi de 1905 est la clé de voûte.

La Commune avait écrit dans un de ses premiers décrets séparant l'Église et l'État que la liberté de conscience était la première des libertés.

Les libertés fondamentales, d'expression, de pensée et d'opinion, toutes les libertés politiques sont fragiles et menacées.

Qu'elles soient ouvertement attaquées par les totalitarismes est une évidence historique et conceptuelle.

Mais aujourd'hui, d'autres adversaires menacent nos libertés.

L'expansion de la maîtrise rationnelle, de la domination de la nature ne peut être illimitée et les risques de démesure d'une technologie sans limites au service d'une surconsommation, dépassent les frontières du vivant, nous conduisant vers un embrasement écologique dont l'échelle nous échappe, y compris dans leurs conséquences politiques totalitaires.

A une échéance plus immédiate, la société numérique et les géants qui en possèdent les commandes mettent peu à peu en place une nouvelle forme de vie sociale. Une servitude volontaire plus proche de Huxley que d'Orwell s'installe, celle du confort, du désir, de la facilité et du paraître.

Les trolls des réseaux sociaux en sont un des avatars le plus pernicieux. Giuliano da Empoli, les qualifie des « *nouveaux Polichinelles du Carnaval* » que décrivait Goethe, en voyage à Rome.

Délivrés de leurs inhibitions derrière leur écran, souvent anonymes, rassemblés en meute par les biais communs des algorithmes, soumis à la pensée binaire simpliste, du like, alors que la réalité est dans la nuance et dans la complexité, leur virtualité devient viralité.

Une viralité délétère qui répand la haine, le mal et la division. L'inverse du débat public démocratique, du respect, de l'écoute et de la tolérance mutuelle, l'opposé de notre méthode maçonnique, de notre philosophie humaniste, de notre morale républicaine.

Cette nouvelle alliance du populisme et de la démagogie, en menaçant nos libertés fondamentales, fissure les piliers de la démocratie. Gardons-nous d'en méconnaître les effets et soyons les artisans d'une utilisation émancipatrice du numérique, par l'instruction et l'accès au savoir. L'enjeu est probablement déterminant. Il nous appartient, avec tous les républicains sincères, que ces dérives ne deviennent pas la norme qui minerait notre démocratie.



Nous vivons une crise de la démocratie.

L'entropie de la démocratie, sa pente naturelle vers l'hétéronomie en est probablement une des causes. Castoriadis parlait d'un « *enfouissement de l'humanité occidentale contemporaine comme un édifice dont les fondations se fragilisent et en cédant progressivement, risquent de le faire s'effondrer* ».

Seules l'intériorisation des principes démocratiques et la pleine conscience de la responsabilité individuelle dans l'intérêt général peuvent y remédier, c'est tout le rôle et l'importance de l'Instruction publique.

C'est aussi celui de chacune et chacun d'entre nous.

Nous vivons une crise de la république.

Elle en a connu d'autres, sous les coups de boutoirs répétés de ses adversaires si différents et pourtant si semblables par leur vision totalitaire. Ce sont les partisans du carcan dogmatique plutôt que de la liberté absolue de conscience, les partisans de l'enfermement identitaire plutôt que de son dépassement dans la citoyenneté commune, les partisans de la soumission et de la contrainte plutôt que la liberté et l'émancipation.

À nous de les affronter, sans haine mais résolument, adossés à nos principes, sans recul, concession ni accommodement, nos adversaires n'en font jamais.

La Commune, ce « *Sphinx qui tarabuste l'entendement bourgeois* » selon la formule de Marx portait un grand et ambitieux projet. Sa vision globale associant liberté de conscience, égalité démocratique et solidarité sociale a fait naître un souffle républicain immense que ses adversaires crurent pouvoir faire retomber et disparaître. L'Histoire a montré l'inverse.

L'engagement indéfectible de ces femmes et de ces hommes, francs-maçons ou non, pour l'idéal républicain l'a emporté.

Ici, au Mur des Fédérés, nous, francs-maçonnnes et francs-maçons du Grand Orient De France, avec nos frères et sœurs si proches du Droit Humain, de la Grande Loge de France, de la Grande Loge Féminine de France, de la Grande Loge Mixte Universelle, de la Grande Loge Mixte de France et de toutes les Obédiences amies, avec vous toutes et tous ici présents, unissons-nous et faisons le serment de poursuivre leur grand-œuvre et travailler sans relâche à l'achèvement de l'édification de la République que nous avons dans le cœur, la république indivisible, laïque, démocratique et sociale, celle qui accomplira la cité heureuse.

Pour ma part, devant vous tous, ici, au Mur des Fédérés, je le promets.

J'ai dit.

Au Mur des Fédérés du Père-Lachaise,

Le 1^{er} mai 2023,

Georges SERIGNAC
Grand Maître du Grand Orient de France